



Fédération de Chirurgie
Viscérale & Digestive

COMPTE RENDU DE LA REUNION PROFESSIONNELLE

DU 18 novembre 2009

Présents :

Docteurs BERTAUX – BREIL - COLLET – GRAVIE – JOHANNET – PIGNAL - SCHMITT – VEYRIE – Monsieur KHABACHE

Absent excusé : Docteur ANDUZE

La réunion débute à 14 h.

1- La Fédération va acquérir les bases de données PMSI pour répondre à la demande de l'INCa concernant le plan Cancer II, issu du rapport Grunfeld, en particulier la demande : quelles sont les conditions pour pouvoir réaliser une chirurgie carcinologique, concernant les cancers du rectum sous péritonéal, du foie, de l'œsophage et du pancréas.

Par ailleurs, les problèmes du Ministère et de la DHOS concernant la chirurgie de l'obésité nécessite de faire l'état des lieux de l'offre de soins dans ce domaine. Une demande officielle a été présentée auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté et l'Agence Technique d'Information Hospitalière a été contactée, pour pouvoir obtenir ces données, moyennant finances, pour les années 2007 à 2012.

2- La constitution de réunion morbi-mortalité (RMM)

Les RMM constituent une des EPP de la Spécialité, elles vont devenir obligatoires pour la certification V3 des Etablissements. Les unes et les autres ne sont pas superposables. La commission Professionnelle valide le projet adopté par la commission Scientifique en **annexe 1**. La Fédération va passer un contrat de bonne pratique avec la Haute Autorité de Santé sur ce sujet concernant la RMM pour les chirurgiens viscéraux et la constitution de registre de reprise chirurgicale de transfert en unité de Soins Intensifs et Réanimation et de Mortalité. Ce projet est nommé programme APOLLO , il est présenté par le Docteur François PIGNAL et ce projet va se dérouler jusqu'en 2012, il est joint en **annexe 2**.

3- Diffusion d'un guide pour mise en place d'un chemin clinique de la cure de hernie inguinale en Ambulatoire :

Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie ont décidé de mettre sous autorisation préalable la réalisation de cure de hernie inguinale en hospitalisation dans tous les Etablissements publics et privés. Le but est de réaliser à terme, 85 % des cures de hernies inguinales en France, en ambulatoire.

Il s'agit de proposer aux collègues qui veulent initier ou développer cette activité, un outil. Des recommandations sur le sujet de la chirurgie ambulatoire seront diffusées à partir des recommandations de la Commission d'Evaluation de la Société Française de Chirurgie Digestive. Ces recommandations ont obtenu le label de la Haute Autorité de Santé. Le projet est présenté en séance et est corrigé sur un certain nombre de points, il figure en **annexe 3** et sera diffusé après la réunion de la SFCD – ACHBT.

4- Revalorisation des actes de la nomenclature CCAM :

Avec l'accord conventionnel concernant le secteur optionnel dans lequel il est prévu une revalorisation du tarif des actes CCAM et d'autre part, du fait de l'évolution des techniques, il apparaît qu'il est opportun de présenter une modification de la liste des actes CCAM réalisés par les chirurgiens viscéraux. Il s'agit d'une part de recenser les actes qui n'existent pas actuellement dans la CCAM et d'autre part, de proposer des revalorisations concernant certaines activités ou certains patients : compter un deuxième acte à 100 %, en particulier dans la chirurgie du cancer, valorisation avec un certain nombre de modificateurs attachés à certains actes : urgences, obésités, antécédents de laparotomie.

Un groupe de travail doit être constitué et doit aboutir à des conclusions pour février 2010.

La séance est levée à 17 h 30

45 rue des Saints-Pères - 75006 PARIS
Tél. : 01 60 06 53 68 - E.mail : fcvd-oa@orange.fr
www.chirurgie-viscerale.org
SIREN 502 627 961